



Ce bulletin est réalisé à partir des données issues des pêches de trois descentes témoins effectuées par les professionnels sur chacun des trois sites de filière des pertuis charentais suivies par CAPENA. Ces descentes sont exploitées dans les mêmes conditions de production que celles de l'entreprise.

Les résultats

Les pêches des filières ont été légèrement retardées en 2022 car les professionnels ont souhaité favoriser une amélioration de la qualité de la chair.

Les récoltes : Les quantités récoltées ont été **caractéristiques d'une saison peu performante**. Les valeurs ont été plus faibles qu'en 2021 et que les valeurs moyennes obtenues depuis le démarrage de l'observatoire hors périodes de surmortalité (voir, Tableau I et fig.2). Elles sont comprises entre 44 kg nets en *baie d'Yves* et 62 kg nets sur le site de la *Malconche* (Voir, Tableau I et fig.1). Elles restent notamment éloignées des productions de 70 kg à 80 kg par descente obtenues lors des meilleures années (Voir, fig.2).

Les quantités nettes commercialisables représentent quant à elles environ deux tiers du poids total brut récolté ce qui est conforme au rendement obtenu habituellement hors période de surmortalité.

Tableau I : Résultats des récoltes sur les descentes témoins des filières dans les pertuis charentais.

Sites	Date de pose des cordes sur filières en 2021.	Origine des cordes de garnissage	Nombre initial de naissains / descente	Date de pêche.	Récolte moyenne brute par descente	Récolte nette en kg/descente.	Récolte nette de référence*	Survie totale	Survie marchandes
Pertuis Breton.	8 juin	Pieux	59 323 (densité de 9 127 n/m)	30 mai	71,3 kg	50,1 kg	44,5 kg	10,8 %	10,0 %
Baie d'Yves	26 juillet	Pieux	31 140 soit, 6 920 n/m	6 juin	78,0 kg	44,3 kg	58,1 kg	14,2 %	13,9 %
La Malconche	29 juin	Filière	446 200 soit, 74 367 n/m	21 juin	101,2 kg	62,3 kg	68,8 kg	1,8 %	1,7 %

Récolte nette de référence* = Acquisition de 2015 à 2021 pour le Pertuis Breton et la Baie d'Yves et de 2014 à 2021 pour La Malconche.

Dans le cas du *pertuis breton*, les quantités de moules marchandes récoltées sur la filière témoin ont été supérieures à la plupart des valeurs obtenues depuis 2015 (Voir, fig.2). Ce résultat doit être néanmoins relativisé dans la mesure où les années 2016, 2019 et 2020 avaient connu une surmortalité des moules adultes.

Sur le site de la *baie d'Yves*, les récoltes rapportées par la plupart des professionnels étaient supérieures à la valeur de l'observatoire car elles variaient entre 50 kg et 60 kg. Dans notre cas, la faible quantité récoltée correspond à un éclaircissement important des descentes effectué par le professionnel à la fin de l'été précédent en vue d'obtenir des moules d'un poids unitaire important.

La survie : De faibles mortalités ont été signalées sur les filières du *pertuis breton* au début du mois d'avril. D'autres étaient constatées au cours du mois de mai sur celles de la *Malconche*. Des coquilles ouvertes (« *Papillons* ») étaient d'ailleurs retrouvées au moment des tris en machine au mois de juin ce qui est le signe d'une mortalité récente.

Le **pourcentage de moules survivantes** à l'issue de l'élevage dépend des pertes cumulées tout au long du cycle par décrochage, mortalités naturelles, pathologies et prédation. Il varie ici respectivement de 11 % à 14 % sur les filières du *pertuis breton* et de la *baie d'Yves* (Voir, fig.3). Il est inversement proportionnel à la densité du garnissage l'année précédente (respectivement, 59 000 naissains et 31 000 naissains installés par descente dans le *pertuis breton* et la *baie d'Yves* à partir de cordes captées sur pieux).

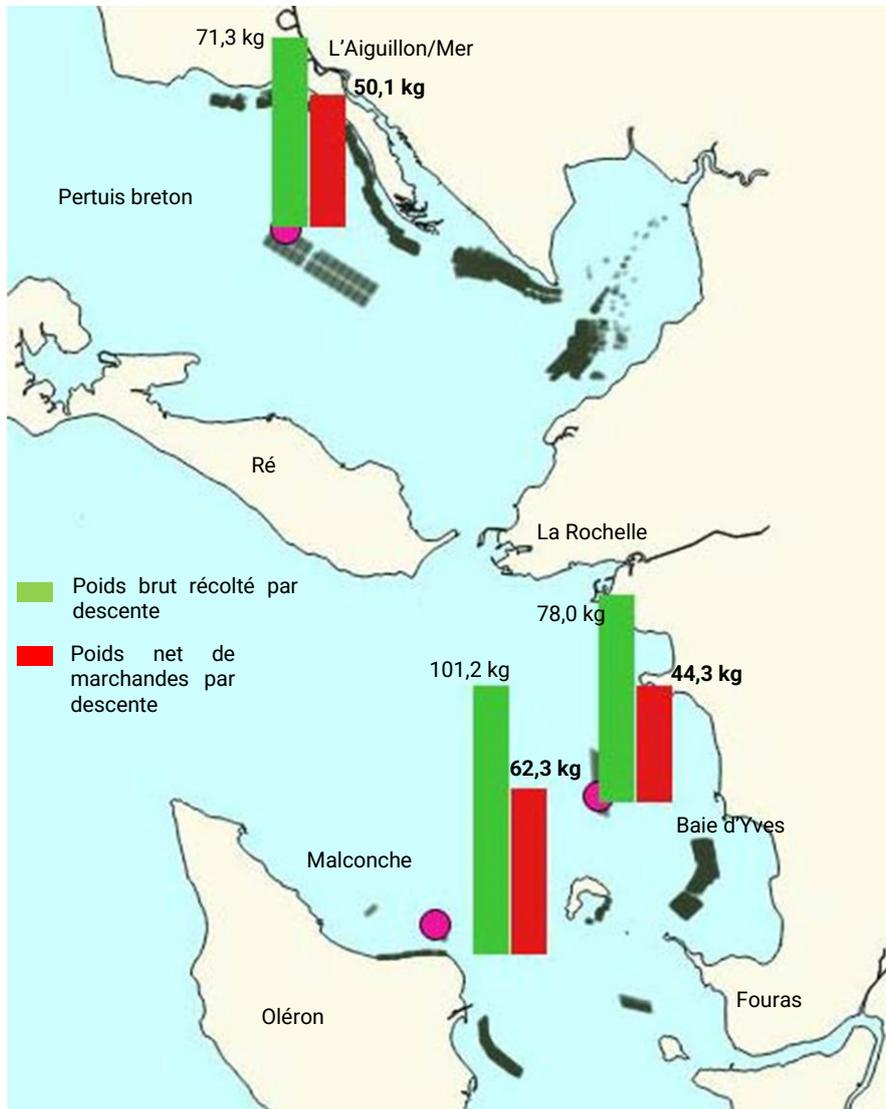


Figure 1 : Localisation et quantités des récoltes obtenues sur les descentes témoins des trois sites de filières.

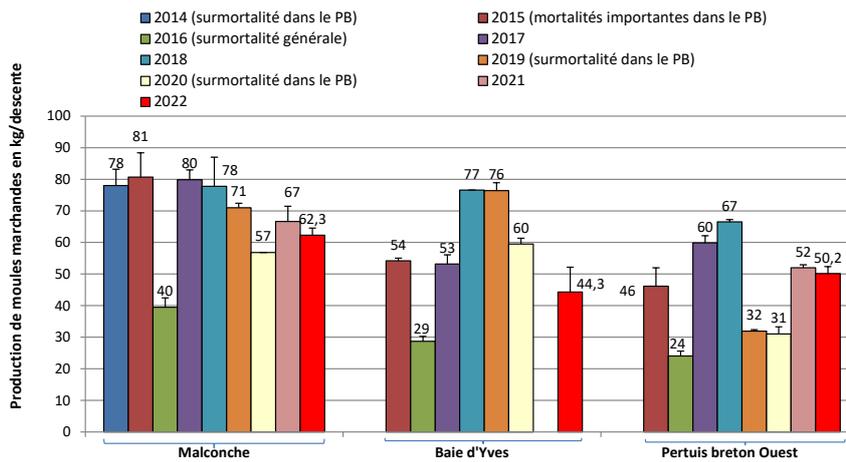


Figure 2 : Résultats des pêches sur les trois sites témoins de filières de l'observatoire mytilicole en 2022. (T= écart-type ou variabilité de la mesure dans l'échantillon)

Contacts : D. Mille - d.mille@cape-na.fr et P. BODIN - p.bodin@cape-na.fr
 CAPENA - Expertise et Application
 05.46.47.51.93 - www.cape-na.fr

Avec le soutien financier de :



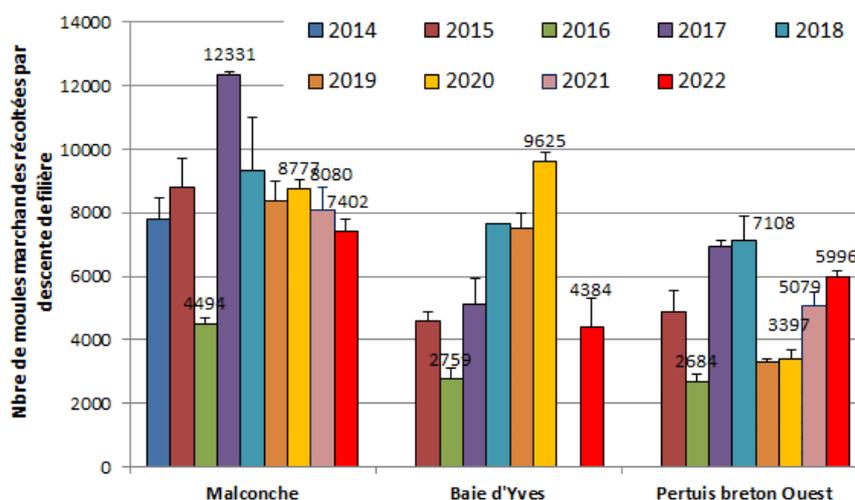


Figure 3 : Comparaison du nombre de moules marchandes récoltées depuis 2014 sur la Malconche et depuis 2015 pour les deux autres sites.

Sur les filières de la *Malconche* où le garnissage à partir de cordes captées sur filière est une pratique généralisée, la pose d'un nombre record de près de 450 000 naissains par descente en 2021 et la forte compétition entre les naissains ont entraîné un pourcentage de survie très faible.

Parallèlement aux quantités récoltées, le **nombre total de moules pêchées** est une autre façon d'évaluer la réussite de l'élevage.

Il a varié en 2022 de 4 400 à 7 400 moules marchandes récoltées par descente (Voir, fig.3).

Sur le site de la *Malconche*, la mauvaise survie n'a pas empêché la récolte d'un nombre important de moules marchandes soit, 7 400 moules/desc. (Voir. fig.3). Sur le site de la *baie d'Yves*, le faible nombre de près de 4 400 moules par descente est la conséquence de l'éclaircissement important effectué à la fin de l'été précédent. Dans le *Pertuis Breton*, l'amélioration est nette par rapport aux trois années précédentes avec 6 000 moules marchandes récoltées par descente. Cependant, l'écart reste conséquent par rapport aux années 2017 et 2018 qui n'avaient pas connu de mortalité.

Le nombre de moules retenues sur la grille de 10 mm (« *Dessous de grille* ») est demeuré faible car il varie de 2 % pour le site de la *Baie d'Yves* à 8 % du nombre total pour les autres sites.

Le poids moyen final : Malgré des valeurs légèrement inférieures à la moyenne des années précédentes, il n'y a pas de signe d'une dégradation significative du poids unitaire des moules marchandes car ils sont compris entre 7,8 g et 9,6 g soit, entre 129 et 104 pièces au kg (Voir, Tableau II). Dans le *pertuis Breton*, les moules ont été pêchées en début de saison et le poids de 7,8 g est inférieur à la moyenne de 9,0 g acquise depuis 2015.

Sur le site de la *Baie d'Yves*, la croissance a été favorisée par la faible densité de moules en fin d'élevage. Sur la filière de la *Malconche*, le poids unitaire est légèrement supérieur aux valeurs de référence malgré le grand nombre de moules obtenues, ce site confirmant ces habituelles performances de croissance.

Tableau II : valeurs des indices et poids de chair sur les descentes témoins des filières en 2021.

	Poids unitaire moyen	Poids unitaire moyen de référence**	Nombre de pièces au kg	Indice de qualité*	Indice de qualité de référence**	Poids de chair	Indice de L&S	Ind. L&S %<100
Pertuis Breton.	7,8 g	9,0 g	129	23,8 (± 5,2)	27,7 (± 4,7)	1,7 g (± 0,7)	108 (± 32)	47 %
Baie d'Yves	9,6 g	9,8 g	104	21,2 (± 5,6)	26,3 (± 2,5)	1,9 g (± 0,8)	84 (± 29)	77 %
La Malconche	8,1 g	7,9 g	123	22,1 (± 5,9)	27,3 (± 3,8)	1,8 g (± 0,6)	97 (± 37)	53 %

* **IQ ou Indice simplifié** = Poids de chair cuite x 100/ Poids moule. Il est calculé individuellement par ouverture au micro-onde et récupération des chairs à égoutter (conforme à la norme STG des moules de bouchots. Pour mémoire, IQ minimum du Label Rouge "Moules de filière" = 28.

** **poids unitaire moyen et IQ de référence** = Huit années de référence pour la Malconche et sept années pour les deux autres sites. Entre parenthèses, les écarts-types exprimant la variabilité autour de la valeur moyenne de l'échantillon.

La chair : Les indices de qualité sont parmi les plus faibles enregistrés depuis le début de l'observatoire en 2014 (Voir, Tableau II). Ils traduisent très probablement l'appauvrissement du milieu causé par l'important déficit pluviométrique constaté depuis l'automne précédent¹. Seule l'année 2017 avait déjà affiché d'aussi mauvais résultats excepté pour la baie d'Yves. L'indice de Lawrence et Scott² (L&S) est faible lui aussi. Le pourcentage très élevé de valeurs inférieures à 100 caractérise la très grande variabilité de la quantité de chair et du remplissage au sein des lots de moules marchandes en 2022.

Rédaction : D. Mille. Sept. 2022.

Collaboration : D. Mille, P. Bodin, G. Oudot.

Remerciements aux professionnels partenaires des suivis sur filières en 2021-2022 : T. Baudet, B. Durivaud et M. Vérine.

CAPENA et le SMIDAP sont associés dans le cadre de la publication commune des résultats du captage sur cordes et des performances des pieux d'élevage au sein des pertuis charentais.

Pour toute information, contacter Romain Cesbron romain.cesbron@smidap.fr



¹ Météo-France : 35 % de déficit pluviométrique entre septembre 2021 et mai 2022 par rapport aux années de référence 1991-2020. Station du Château d'Oléron.

² Cahier des charges de la spécialité traditionnelle garantie « MOULES DE BOUCHOT » homologué par arrêté du 26 juin 2013.

Contacts : D. Mille - d.mille@cape-na.fr et P. BODIN - p.bodin@cape-na.fr
CAPENA – Expertise et Application
05.46.47.51.93 – www.cape-na.fr

Avec le soutien financier de :

